

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS
MOUVEMENTS DE TERRAIN**

COMMUNE DE MALAUSE



**CARTE INFORMATIVE
DES MOUVEMENTS DE TERRAIN**

Échelles : 1 / 10000 et 1 / 5000

Approuvé par arrêté préfectoral N°82-2023-08-07-00006 du 07 août 2023
Exécutoire le 19/09/2023

GINGER CEBTP – Pôle Géomatique
Agence de Montpelier – Parc d'activités Clément Ader – 12 Rue des Frères Lumière – 34 830 JACOU
Tél. : +33 (0) 4 67 87 91 15 – E-mail : cebtp.montpellier@grupee-cebtp.com

Mouvements de terrain		Lithostratigraphie (Source : BRGM)	
Erosion / Chutes de blocs	Escarpement / Affaissement rocheux	Colluvions (Quaternaire)	Colluvions (Quaternaire)
Gisements de terrain		Sables (Quaternaire)	Sables (Quaternaire)
Dénivelé topographique (dés. ...)	Zone d'instabilité potentielle (= vers du mouvement)	Marnes (Bocaux inférieurs)	Marnes (Bocaux inférieurs)
Manifestations de déformations		Cours d'eau permanent	Cours d'eau temporaire
Dévaloir sur talus*	Dévaloir sur route	Surface en eau	Limite communale
* Les dévaloirs sur le talus peuvent également avoir pour origine le retrait/gonflement des argiles, le vidage/assestement des fondations, les vibrations, ...		Courbe de niveau (équidistance : 10 m)	

